



Ça bouge à Lambton durant la semaine de relâche !

Plongez au cœur de l'action !

C'est la semaine de relâche à Lambton !

Du 4 au 8 mars, le Service des loisirs de Lambton ainsi que le comité Jeunesse vous ont préparé une panoplie d'activités gratuites pour tous les goûts : raquette, glissade sur tube, disco sur glace, bingo, film, et plus encore !

Venez vivre une semaine de relâche en famille et entre amis et vous amuser à Lambton !



Ça bouge à Lambton
pendant la
** relâche **

Carnaval Ti-Cube de Lambton : un évènement couronné de succès !

En janvier dernier, le Carnaval Ti-Cube de Lambton a offert une très belle programmation aux citoyens de Lambton et des environs avec sa 44^e édition.

La Municipalité de Lambton tient à féliciter le comité organisateur et à remercier tous les bénévoles, les citoyens, les employés ainsi que les commanditaires. Merci pour votre implication et votre dévouement. Le Carnaval Ti-Cube, encore cette année, a été une très belle réussite.

Bravo !



Dans cette édition

Le mot du maire.....	2
Les nouvelles du conseil.....	3
Aménagement urbanisme.....	4
Loisirs.....	5
Sécurité Incendie.....	6
Comité Jeunesse.....	7
Section des aînés.....	7
Babillard communautaire.....	8-11
Calendrier mars 2024.....	12

Chers concitoyennes,
Chères concitoyens,

C'est avec une joie immense que je m'adresse à vous en ce début de printemps ! Je vous encourage à profiter de ces jours plus doux pour remplir vos poumons de bon air frais et participer aux activités qui vous passionnent. D'ailleurs, en partenariat avec le comité Jeunesse de Lambton, nous avons concocté une très belle programmation pour la semaine de relâche et j'espère que nos jeunes en profiteront à souhait ! Consultez la section des loisirs pour découvrir la programmation en question.

En cette période cruciale de l'année, je tiens à vous informer que les avis d'imposition sont en cours d'envoi à chaque résidence de notre municipalité. Cette étape annuelle revêt une importance particulière, car elle alimente les ressources nécessaires au maintien et à l'amélioration de nos services locaux.

Les fonds collectés grâce à ces taxes sont investis dans des projets essentiels tels que l'entretien de nos infrastructures, la sécurité publique, l'éducation, la culture et bien d'autres domaines qui contribuent au bien-être de notre communauté.

Je comprends que cette formalité puisse susciter des questions ou des préoccupations et je tiens à vous assurer que notre équipe municipale reste à votre entière disposition pour répondre à toutes vos interrogations.

**TAXES
MUNICIPALES**



Carnaval Ti-Cube

Vous avez été plus de 2 800 personnes à venir vous divertir au Carnaval Ti-Cube de Lambton en janvier dernier ! Je tiens à exprimer ma gratitude envers tous les bénévoles, organisateurs, partenaires locaux et participants qui ont contribué au succès éclatant de cet événement. Le Carnaval a été une réussite sur toute la ligne. Félicitations et au plaisir de vous y retrouver l'an prochain.

Marché des Sucres

C'est avec un plaisir sucré que je vous invite chaleureusement à prendre part en grand nombre au marché des Sucres qui se tiendra le 23 mars prochain au centre communautaire. Cet événement traditionnel est l'occasion parfaite de célébrer ensemble le début du printemps et de savourer les délices de nos producteurs locaux. Venez aussi en profiter pour participer en famille ou entre amis à la chasse aux cocos fièrement organisée par le comité Jeunesse de Lambton.

Offre d'emploi

La Municipalité est en pleine période de recrutement pour la saison estivale et je vous invite à consulter les offres d'emplois disponibles afin de vous joindre à notre équipe. Il y a de nombreux défis stimulants dans un travail d'été au sein d'une municipalité en pleine croissance comme la nôtre.

Je vous souhaite donc une excellente fin d'hiver et, espérons-le déjà, un bon début de printemps !

On se voit au marché des Sucres ?



Dates des versements de l'impôt foncier

- 1^{er} versement : 2 avril 2024
- 2^e versement : 17 mai 2024
- 3^e versement : 2 juillet 2024
- 4^e versement : 16 août 2024
- 5^e versement : 30 septembre 2024
- 6^e versement : 14 novembre 2024

Poste saisonnier à combler

- Animateur.trice de camp de jour
- Préposé.e à l'accueil touristique
- Préposé.e à la restauration
- Surveillant.e de plage

Postulez dès maintenant :

info@lambton.ca | 418 486-7438

Vous pouvez également postuler sur place au 230, rue du Collège, Lambton.

Venez travailler avec nous !



SÉANCE ORDINAIRE DU 13 FÉVRIER 2024

ADMINISTRATION

- Proclamation des Journées de la persévérance scolaire du 12 au 16 février 2024
- Appui au projet d'expansion du parc-jardin pour chiens et de sentiers de la fondatrice du Refuge Filles des Bois
- Nomination de M. Michel Lamontagne au comité de pilotage du projet « Accessibilité aux soins et services de santé, secteur parc Frontenac »

CONTRATS ET DÉPENSES

- Achat de modules informatiques pour le service d'urbanisme (2 050 \$)
- Achat de 4 cylindres en fibre de carbone pour le Service incendie (6 304,96 \$)

HYGIÈNE DU MILIEU — VOIRIE

- Demande au ministère des Transports concernant l'enlèvement de la poussière et le traçage des lignes de chaussées
- Formation « Vers une meilleure gestion des équipes de travaux publics » pour le chef d'équipe à la voirie (145 \$)

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- Demande de dérogation mineure pour le lot 5 687 767
- Demande d'usage conditionnel pour le lot 5 687 564
- Demande d'usage conditionnel pour le lot 6 359 777
- Demande d'usage conditionnel pour le lot 6 283 893
- Autorisation à l'inspecteur en bâtiment et environnement pour suivre une formation concernant le patrimoine bâti
- Participation au congrès de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ)
- Participation au Programme Rénovation Québec
- Inscription au Forum sur la biodiversité, présenté notamment par Les Fleurons du Québec

SÉCURITÉ PUBLIQUE

- Approbation du schéma d'une couverture pour risques d'incendie
- Embauche de Michael Thivierge à titre de pompier volontaire

LOISIRS — VIE COMMUNAUTAIRE

- Achat d'équipement pour le module de jeux d'enfants au Parc du Grand lac Saint-François (4 565 \$)

LÉGISLATION

- Adoption du Règlement 24-581 décrétant des travaux de réfection d'une section du rang Saint-Michel à Lambton autorisant un emprunt pour en payer le coût
- Adoption du Règlement 24-582 décrétant des travaux de réfection d'une section du rang 4 à Lambton autorisant un emprunt pour en payer le coût
- Avis de motion pour le règlement modifiant le règlement de zonage afin d'inclure des dispositions concernant les habitations bigénérationnelles
- Adoption du premier projet de Règlement 24-584 modifiant le règlement de zonage afin d'inclure des dispositions concernant les habitations bigénérationnelles
- Avis de promulgation du Règlement n° 24-580 modifiant les Règlements n°s 22-543, 21-527, 20-514 et 18-478 décrétant la tarification en vigueur pour le financement de certains biens, services et activités de la municipalité de Lambton

CONTRIBUTION

- Défi OsEntreprendre (150 \$)
- Centre des femmes de la MRC du Granit — Soirée au Club de Golf de Lac-Mégantic (500 \$)



OFFRES D'EMPLOI

ENEZ TRAVAILLER AVEC NOUS !

- Animateur.trice camp de jour
- Préposé.e à l'accueil touristique
- Surveillant.e de plage
- Préposé.e à la restauration

Postulez dès aujourd'hui :
info@lambton.ca | 418 486-7438

Vous pouvez également postuler sur place au 230, rue du Collège, Lambton.



Location à court terme (résidences touristiques)

Le 23 novembre 2021 entrain en vigueur le Règlement relatif aux usages conditionnels pour mieux encadrer la location à court terme, c'est-à-dire l'offre en location pour des périodes de 31 jours ou moins d'une chambre, d'un appartement, d'une maison ou d'un chalet, applicable à l'ensemble du territoire.

La location à court terme en bordure des plans d'eau étant un enjeu qui pourrait entraîner des répercussions sur la qualité de l'eau des lacs, en raison notamment de la capacité des installations septiques ainsi que de la possibilité de nuisance et de détérioration des milieux de vie du voisinage sur le territoire, la Municipalité a jugé opportun de se doter de cet outil réglementaire pour tenir compte des situations particulières pouvant survenir avec l'autorisation de cet usage.



Il est depuis possible d'encadrer les résidences de tourisme par le biais de ce règlement afin d'assurer leur intégration harmonieuse sur le territoire. Cela dit, avant d'effectuer une demande d'enregistrement auprès de la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ), vous devez obtenir le document émanant de la Municipalité, qui confirme que le projet d'établissement d'hébergement touristique est conforme à la réglementation d'urbanisme de la Municipalité relative à cet usage, adoptée en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

La procédure d'évaluation de toute demande passe maintenant par le biais d'une analyse du comité consultatif d'urbanisme en vertu des critères d'évaluation fixés par les dispositions du règlement. Le conseil municipal doit ensuite rendre sa décision par l'adoption d'une résolution.

C'est seulement à la suite d'une résolution du conseil municipal autorisant l'usage que le propriétaire peut obtenir le permis nécessaire à cet usage. Il est à noter que le permis est renouvelable annuellement, et que le propriétaire devra maintenant passer par cette procédure de qualification tous les cinq ans.

Rappel important concernant le renouvellement des permis pour les roulottes stationnées et entreposées

Nous tenons à rappeler aux citoyens que le Service d'urbanisme de la Municipalité de Lambton ne procèdera plus au renouvellement automatique ni à la transmission des certificats d'autorisation nécessaires aux propriétaires qui ont une roulotte stationnée pour la période estivale ou entreposée pour la période hivernale sur un terrain dans les zones autorisées sur le territoire.

Chaque propriétaire devra dorénavant déposer sa demande de certificat d'autorisation (permis) avant l'entreposage ou le stationnement de sa roulotte. Nous vous demandons de nous faire parvenir vos demandes de permis pour la période de stationnement du 1^{er} mai au 31 octobre de l'année en cours au plus tard le 1^{er} avril et au plus tard le 1^{er} octobre de chaque année pour la période d'entreposage du 1^{er} novembre au 30 avril.

Pour toute question relative aux normes applicables à la location à court terme et aux roulottes, veuillez communiquer avec nous aux coordonnées suivantes :



Robert Blanchette

Inspecteur en bâtiment et environnement
ibe@lambton.ca
418 486-7438 poste 25

Sacha Simoneau-Roy

Inspecteur en bâtiment et environnement adjoint
ibeadj@lambton.ca
418 486-7438 poste 30

Semaine de relâche

4 au 8 mars 2024

PROGRAMMATION

LUNDI - 4 MARS
Film à l'aréna - Trolls 3
13 h 30
Boisson et mais soufflé inclus
Gratuit

JEUDI - 7 MARS
(COMITÉ JEUNESSE)
Bingo (5 à 13 ans seulement)
Centre communautaire et sportif
18 h
Plusieurs prix ainsi que le gros lot d'une valeur de 300 \$
Gratuit

VENDREDI - 8 MARS
(COMITÉ JEUNESSE)
Disco sur glace
Centre communautaire et sportif
19 h 30 - Prix de présence
Gratuit

TOUTE LA SEMAINE
Location de raquettes, tubes et trotinettes des neiges
Centre communautaire et sportif
Parc du Grand lac Saint-François
Gratuit
Ping-pong à l'aréna
9 h à 12 h
Patinage libre
Tous les jours de 9 h à 10 h 30
Hockey libre
Tous les jours de 10 h 30 à 12 h





Bingo

Quand :
le 21 mars 2024 à compter de 19 h

Où :
centre communautaire et sportif de Lambton



On vous attend en grand nombre !

Explorez la fraîcheur locale au marché des Sucres de Lambton !

Marché DES SUCRES de Lambton

Programmation :

- Artisans et exposants
- Chasse aux cocos (organisée par le comité Jeunesse de Lambton)
- Tire sur la neige
- Feux de camp
- Jeu gonflable

Au menu : poutine à l'érable (bacon, oignons caramélisés et sirop d'érable)

Samedi 23 mars de 10 h à 16 h

 Centre communautaire et sportif
213, rue de l'Aréna, Lambton G0M 1H0



SOIRÉE SPAGHETTI SPECTACLE FÊTE DES MÈRES

Mélissa Bédard 

SAMEDI 11 MAI 2024 20 H 30

CENTRE COMMUNAUTAIRE ET SPORTIF
(213, rue de l'Aréna, Lambton)

OUVERTURE DES PORTES SOUPER-SPECTACLE DÈS 17 H 30

OUVERTURE DES PORTES SPECTACLE SEULEMENT DÈS 20 H

COÛT : 60 \$ pour souper-spectacle ou 45 \$ pour spectacle seulement
Pour information ou achat de billets : 418 486-7558 | loisirs@lambton.ca

 **MERCI À NOS COMMANDITAIRES :**













Pour un hiver plus sûr

Des issues de secours déneigées et déglacées en tout temps

Saviez-vous que bien entretenir vos issues de secours est une obligation et qu'elle pourrait sauver une vie ? Déneiger et déglacer quotidiennement vos issues de secours permet de faciliter l'évacuation et de réduire tous les risques d'incidents possibles. Vous vous assurez ainsi, en cas d'intervention d'incendie ou médicale, que les intervenants accèdent rapidement à votre domicile.

Qu'est-ce qu'une issue de secours ?

Les portes de sortie extérieures, les portes donnant accès à un puits d'escalier intérieur et les portes des logements qui donnent accès au corridor commun sont, en soi, des moyens d'évacuation ou des issues de secours.

De plus, les portes des corridors communs qui donnent accès aux puits d'escalier intérieurs doivent absolument être maintenues fermées. Ceci permettra de freiner, lors d'un incendie, la propagation de la fumée dans les espaces communs que vous devrez emprunter pour évacuer l'immeuble.

Des balcons et des fenêtres bien déneigés et déglacés

Saviez-vous qu'une charge excédentaire pourrait causer l'effondrement de votre balcon et occasionner des dommages et des blessures graves aux occupants présents sur ou sous celui-ci ? Déneiger et déglacer quotidiennement vos balcons et fenêtres permet aussi de faciliter l'évacuation et de réduire tous les risques d'incidents possibles. Ceux-ci peuvent également servir d'évacuation pour toute situation d'urgence et faciliter le travail des pompiers en cas d'incendie.

Déneigez et déglacez la sortie extérieure du sèche-linge ainsi que les conduits d'évacuation des appareils de combustion et de foyer

L'accumulation de charpie dans le filtre ou les conduits d'un sèche-linge peut causer une surchauffe et provoquer un incendie. Il faut régulièrement les nettoyer. L'hiver, ayez l'œil sur la sortie extérieure du sèche-linge ainsi que du lave-linge. De plus, les utilisateurs d'appareils de chauffage à combustion et de foyers sont invités à vérifier les conduits d'évacuation afin de prévenir les intoxications au monoxyde de carbone. Il est donc recommandé de porter une attention particulière lors du déneigement des compteurs de gaz naturel, des entrées d'air et des conduits d'évacuation d'appareils à combustion, des installations au propane ou au mazout, de la toiture, des issues extérieures et des bornes incendie.

Retour sur la collecte de sang de février

Nous tenons à exprimer notre sincère gratitude envers les 75 donneurs de sang et les bénévoles exceptionnels qui ont participé à la collecte de sang du mois de février dernier. Leur engagement désintéressé envers notre communauté a été la clé du succès de cet événement crucial. Grâce à leur générosité et à leur dévouement, nous avons pu recueillir une quantité significative de sang pour sauver des vies et soutenir ceux qui en ont besoin. 75 fois merci !

Cendres chaudes

Chaque année, la SOPFEU doit intervenir sur des incendies causés par des CENDRES ENCORE TROP CHAUDES, disposées près de la forêt. Cette cendre peut mettre le feu à l'herbe et se diriger rapidement vers la forêt. Voici quelques conseils pour se débarrasser des cendres de façon sécuritaire.

- Par mesure de précaution, il faut VIDER RÉGULIÈREMENT les cendres du foyer, jamais à l'aide d'un aspirateur, mais à l'aide d'une pelle de métal ;
- Il faut toujours mettre les cendres chaudes dans un CONTENANT MÉTALLIQUE à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique ;
- Il est important de SORTIR le contenant métallique, car les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone ;
- Il faut installer le contenant métallique sur une SURFACE NON COMBUSTIBLE, à une distance d'au moins 1 m de tout objet ;
- Enfin, il est important d'ATTENDRE AU MOINS 7 JOURS avant de transvider les cendres du contenant métallique dans un autre contenant (poubelle, bac de matières organiques) et brasser les cendres pour vous assurer qu'elles sont parfaitement refroidies.





Quand : vendredi, 8 mars dès 19 h
Coût : gratuit, prix de présence remis sur place.

Bingo pour enfants

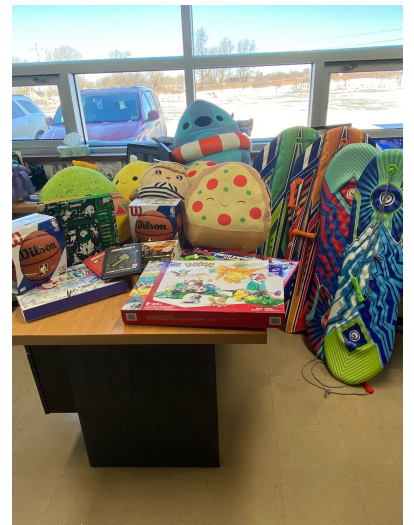
Le jeudi 7 mars prochain, ne manquez pas le bingo pour enfants au Centre communautaire et sportif à compter de 18 h.

Plus de 850 \$ en prix. Les parents accompagnateurs sont les bienvenus afin d'aider les enfants.

S'il vous plaît, veuillez prévoir vos tampons de bingo.

On vous attend en grand nombre !

Les membres du comité Jeunesse



Section des aînés

L'Accorderie du Granit

Qu'est-ce qu'une accorderie ? Une accorderie a pour mission de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale en utilisant l'échange de services et l'éducation par la coopération. Elle renforce les solidarités entre personnes d'âge, de sexe, de culture et de revenu différents.

Une accorderie développe, par l'échange de services et la coopération, les conditions d'une amélioration réelle, au quotidien, de la qualité de vie de tous ses membres, les « accordeurs ». Ces derniers ont accès aux services individuels des autres membres de l'accorderie, ainsi qu'aux activités collectives d'échange, soit à des services d'intérêt général qui s'adressent à l'ensemble des accordeurs, comme un groupe d'achats ou du crédit solidaire.

Une accorderie repose sur un principe simple et original : proposer aux habitants d'une même localité de se regrouper pour échanger entre eux des services, sur la base de leurs différents savoir-faire, et ce, sans aucune contrepartie financière.

Chaque accordeur met ainsi à la disposition des autres ses compétences et savoir-faire sous la forme d'offre de services. Des conseils pour cuisiner, de l'aide pour apprendre une langue ou la musique, de la couture, du dépannage informatique, du gardiennage, de la restauration de meubles, des cours et initiations de toutes sortes, etc. Les possibilités sont aussi nombreuses que vous avez de talents, d'habiletés et de connaissances !

Chaque offre apparaît dans le **bottin des services des accordeurs**, accessible dans l'Espace membre du site internet ou imprimé pour les membres qui n'ont pas accès à Internet. Les Accordeurs ont accès aux coordonnées des personnes qui offrent les services. Ils et elles peuvent donc entrer en contact directement avec les autres membres pour s'entendre sur le service désiré et le moment de l'échange. Chacun s'engage à respecter les principes de l'échange de services.

Pour plus d'information :

Téléphone : 819 214-0828

Courriel : granit@accorderieestrie.ca

Adresse : Centre d'action bénévole — 2^e étage
4516, rue Laval
Lac-Mégantic (Qc) G6B 1C5



Retour sur le Carnaval Ti-cube

La 44^e édition du Carnaval Ti-Cube fut un succès sur tous les plans, que ce soit sur celui de la participation et de la joie lors des événements ou, non le moindre, celui des résultats financiers !

Je voudrais vous remercier, gens de Lambton et des environs, d'avoir participé en si grand nombre aux activités de cette 44^e édition du Carnaval Ti-Cube. Votre participation est l'essence même du Carnaval. Sachez que vous avez été plus de 2 800 à venir vous divertir durant la semaine !

Merci à tous les bénévoles lors des différentes activités, comme le bingo ou le tournoi de poches toujours grandissant, aux Fermières pour le fameux Déjeuner des Placoteux, au comité Jeunesse, aux élèves de l'école de la Feuille-d'Or et à ceux de l'école de Courcelles pour la journée du dimanche. Quelque 150 bénévoles sans qui le Carnaval ne pourrait avoir lieu !

Merci aux 18 équipes de hockey !

Merci à nos nombreux commanditaires : Desjardins, commanditaire majeur, La Source pour le chansonnier du vendredi, A. Lacroix Granit, Meubles Rousseau pour les six prix remis aux bénévoles. Merci à BMR Avantis pour les deux prix de 250 \$ remis lors du Bingo Monstre du jeudi. Merci à Inter-Marché Poirier pour les jeux gonflables extérieurs du dimanche !

Merci, aussi, à Ghislain Breton, maire de Lambton, au député de Mégantic François Jacques et à Luc Berthold, député de Mégantic-L'Érable, pour leur collaboration. Merci à Marc Lécuyer de Desjardins. Merci à Monique Phérvong Lenoir pour sa présence.

Merci à la Municipalité de Lambton pour nous permettre d'utiliser ses installations et aux employés pour leurs réponses attentives à nos besoins.

Je voudrais également remercier le comité de la 44^e édition de son dévouement et de son implication sans relâche. Merci, Pierre Lemay, Amélie Bernier, Francis Robert, Luc Tourigny, Carol-Ann Busque, Elizabeth Bédard et Alex Longchamps !

Le Carnaval Ti-Cube est fier d'avoir remis, depuis 2015, plus de 120 000 \$ aux organismes et infrastructures de Lambton.

Mille fois, merci !

Au plaisir de se retrouver l'an prochain !
Mario Bernier, président

ÉTATS FINANCIERS 2024			
Carnaval Ti-Cube			
44 ^{ème} édition			
REVENUS		DÉPENSES	
TOTAL BIÈRES ET ALCOOL	36 199,75 \$	ORCHESTRES ET SONORISATION	11 752,73 \$
ENTRÉES TOTALES	8 902,50 \$	ARBITRES	2 074,00 \$
BRUNCH	4 749,00 \$	CHRONOMÈTRE + CÉDULE	717,00 \$
INSCRIPTIONS HOCKEY	6 300,00 \$	BOURSES HOCKEY	2 600,00 \$
VESTIAIRE	1 461,00 \$	COUPONS	370,80 \$
CANETTES	597,20 \$	BIÈRES	9 980,92 \$
BINGO	5 326,00 \$	ALCOOL	4 040,53 \$
COMMANDITAIRES	15 100,00 \$	LIQUEURS	820,13 \$
POURBOIRES	2 806,95 \$	DÉPENSES VESTIAIRE	600,00 \$
BILLET DE PARTAGE	2 686,25 \$	PUBLI-SAC	445,41 \$
REVENUS TOTAUX	84 128,65 \$	DÉPLIANTS	1 494,78 \$
Profit net		ENSEIGNES	698,41 \$
		BRUNCH	2 787,91 \$
		BOURSES BINGO	2 050 \$
		RACCOMPAGNEMENT	400,00 \$
		TIRE + SLEIGH RIDE	1 322,00 \$
		SÉCURITÉ	2 625,00 \$
		ENTRETIEN	1 300,00 \$
		DÉPENSES TOTALES	46 079,62 \$
38 049,03 \$			



5^e Palmarès des entreprises au féminin

Nous sommes ravis d'annoncer et de célébrer la récente nomination de Portes Lambton dans le prestigieux magazine *Premières en affaires*. Cette reconnaissance témoigne de l'excellence et de l'engagement constants de cette entreprise, et nous sommes fiers de voir leur travail acharné et leur dévouement récompensés à juste titre.

Félicitations encore à Portes Lambton pour cette nomination bien méritée dans le magazine *Premières en affaires*. Nous leur souhaitons tout le succès possible dans leurs projets et nous sommes fiers de les soutenir dans leur parcours vers l'excellence continue.



Murale des personnalités de Lambton

Depuis 175 ans, plusieurs personnes ont marqué le développement de la communauté de Lambton ou sont nées à Lambton et ont connu un parcours qui mérite d'être souligné. Nous vous en présenterons quelques-unes dans les prochains mois.

Élie (Joseph Henri) Bédard

Naissance

15 juillet 1872, Saint-Sébastien

Fils de Charles Bédard et de Mathilde Audet

Décès

26 octobre 1947, Lambton

Occupation

Cultivateur, meunier, homme politique et investisseur immobilier

Faits marquants

Élie (Joseph Henri) Bédard arriva à Lambton vers les années 1900 et s'impliqua dans la communauté, dès 1904, comme conseiller municipal. Il fut également conseiller du village de Lambton de 1922 à 1924, ainsi que marguillier de 1932 à 1934.

Il se distingua dans le domaine de l'immobilier en faisant l'acquisition de plusieurs propriétés dont le moulin à scie qui appartenait à Ferdinand (son beau-père) et à Zéphirin Bureau. Il devint d'ailleurs, au milieu des années 1920, le plus important propriétaire foncier du village de Lambton.



Appel de candidatures | Patrouilleur | Patrouilleuse nautique - Saison estivale 2024

Le comité de la Patrouille nautique du Grand lac Saint-François (PNGLSF) est à la recherche d'une personne pour pourvoir un poste saisonnier de patrouilleur ou patrouilleuse pour la patrouille nautique.

Le Grand lac Saint-François est un plan d'eau douce s'étendant dans les municipalités de Lambton et Saint-Romain de la MRC du Granit ainsi que les municipalités de Sainte-Praxède, Saint-Joseph-de-Coleraine et Adstock de la MRC Les Appalaches dans la région administrative de Chaudière-Appalaches.

Sommaire de la fonction

- Sous l'autorité et la supervision du coordonnateur de la PNGLSF, le patrouilleur ou la patrouilleuse nautique aura comme tâches principales :
- Suivre les formations du Bureau de la sécurité nautique de Transport Canada et du Directeur des poursuites criminelles et pénales ;
- Faire respecter les règlements nautiques en vigueur au GLSF ;
- Agir de façon préventive et éducative en informant les plaisanciers des règles de la sécurité nautique ;
- Rédiger et signifier des constats d'infraction lors de contravention aux règlements ;
- Remplir des rapports journaliers et des rapports d'événements ;
- Participer aux opérations de recherche et de sauvetage ;
- Effectuer toutes autres tâches connexes exigées par son supérieur immédiat.

Exigences

- Étudier en techniques policières ou avoir terminé ses études ;
- Avoir 18 ans et plus ;
- Faire preuve de débrouillardise, d'autonomie et avoir un grand sens des responsabilités ;
- Être disponible le jour, le soir et toutes les fins de semaine durant la saison (début juin jusqu'à la fête du Travail) ;
- Détenir un permis de conduire du Québec valide avec la classe 5 ;
- Détenir une carte de conducteur d'embarcation nautique valide ;
- Posséder une formation en RCR récente ;
- Détenir un casier judiciaire vierge et en fournir la preuve sur demande.

De plus, la personne devra

- Avoir de l'entregent et aimer travailler avec le public ;
- Avoir une bonne présentation et être soignée de sa personne ;
- Être ponctuelle, avoir l'esprit d'équipe et le souci du travail bien fait ;
- Être en mesure d'assurer sa propre sécurité. Pour ce faire, elle devra utiliser les équipements de sécurité nécessaires en tout temps et appliquer rigoureusement les méthodes de travail prescrites ;
- Être disponible pour suivre différentes formations ;
- Être disponible pour travailler en heures supplémentaires à l'occasion.

Atouts

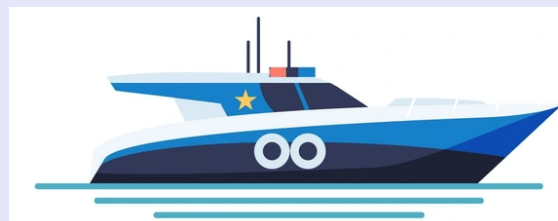
- Expérience en conduite de bateau ;
- Connaître les réglementations nautiques applicables au Québec.

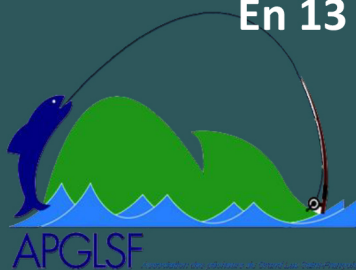
Salaire, horaire de travail et durée

- Le salaire est établi à 21 \$/heure à raison de 35 heures par semaine ;
- L'horaire est établi sur une période de 7 jours incluant 2 jours de congé (dont 1 statutaire) ;
- L'emploi s'échelonne à temps plein du début juin jusqu'à la fin du mois d'août et à temps partiel les fins de semaine au début du mois de septembre.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae par courriel à l'attention de Réjean Desgroseilliers par courriel à tourisme@lambton.ca en indiquant comme titre « Poste de patrouilleur ou patrouilleuse nautique » avant le 20 mars 2024.

Notez que seuls les candidats et candidates retenus seront contactés.





En 13 ans (2011-23) 117,296 poissons 215,005\$

**Supportez la pêche au GLSF
renouvelez/achetez
votre carte de membre 2024**

**Pêcheurs et supporteurs
Devenez membre de l'APGLSF**

Le tournoi de pêche 2024 aura lieu le 25 mai

Coût 25\$ dont 20\$ utilisé exclusivement pour :
○ l'achat de poissons surtout ;
○ la restauration des frayères ;
○ les études relatives à la pêche.

Avantages de la carte de membre :

La Source : avec un repas principal recevez une fois une bière 20 onces

Boulangerie Lambton : à l'achat d'un pain, obtenez à moitié prix le 2e pain de valeur équivalente ou moindre. Valide 3 fois pour la période de juin, juillet et août

Dépanneur St-François : 2 pour 1 sur les articles de pêche Pro-Pêche disponibles en magasin (valeur max 10\$) utilisation unique

au menu : Membres/Carte de membre en ligne 2024

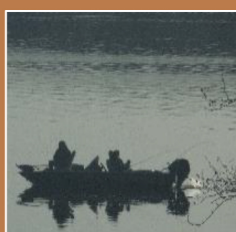
ou /Carte de membre formulaire 2024

Tél : 418 486 2901

apglsf@hotmail.com



Sur notre site web **www.apglsf.com**



Les pêcheurs



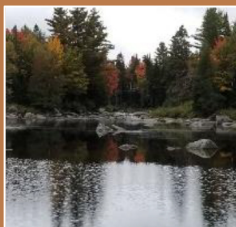
**Tournoi de pêche
à la ouananiche**



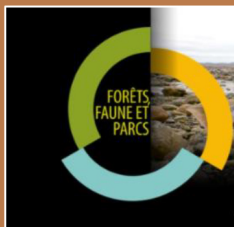
Ensemencement



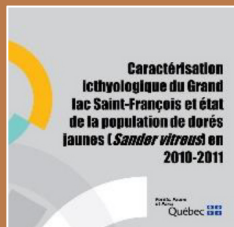
Registre de pêche



Frayères



MFFP



Études



Ass. gén. annuelle

**APGLSF
DOSSIERS
COURANTS**

CALENDRIER

MARS 2024

- 4 au 8 mars** Semaine de relâche scolaire
- 6** Collecte des matières recyclables
Mercredi
- 10** Réunion des Chevaliers de Colomb
9 h
Salle des Chevaliers de Colomb
Informations: 418 486-7608
- 11** Collecte des ordures (rural)
Lundi
- 12** Collecte des ordures (périmètre urbain)
Mardi



- 12** Séance ordinaire du conseil municipal
Informations: 418 486-7438
19 h
Centre communautaire et sportif
- 20** Collecte des matières recyclables
Mercredi
- 25** Collecte des ordures (rural)
Lundi
- 26** Collecte des ordures (périmètre urbain)
Mardi
- 29** Vendredi saint
Bureau municipal fermé



L'INFO-LAMBTON

Production : Municipalité de Lambton

Contenu : Municipalité de Lambton,
organismes de Lambton

Révision : La 27^e lettre

L'INFO-LAMBTON - 10 éditions

Date de tombée : le 15 de chaque mois

Abonnement informatique

C'est avec plaisir que nous vous inscrirons sur notre liste et que nous vous expédierons notre bulletin mensuel par courriel si vous nous transmettez votre adresse à adm@lambton.ca

Dépôts légaux

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 2562-539X



**OFFRES
D'EMPLOI**

PRÉPOSÉ.E À L'ACCUEIL ET À LA RESTAURATION

AU PARC DU GRAND LAC SAINT-FRANÇOIS

- Accueillir et servir les gens ;
- Faire les réservations ;
- Prendre les commandes et servir aux tables ;
- Faire à manger ;
- Entretien ménager (comptoirs, plancher, fenêtres, etc.) ;
- Faire la caisse et les dépôts.

Postulez dès aujourd'hui :

parcsf@lambton.ca | 418 486-7558

Vous pouvez également postuler sur place au 213, rue de l'Aréna, Lambton.



Joyeuses Pâques !

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé le 29 mars ainsi que le 1^{er} avril 2024.

Le conseil municipal ainsi que les employés municipaux vous souhaitent une joyeuses Pâques !

